

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

**Séance ordinaire du 5 octobre 2015**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue le 5 octobre 2015 à 19 h, à la salle du conseil située au 36, rue Principale, à Bouchette.

Sont présents :      Monsieur      Réjean Major      maire  
                         Monsieur      Luc Larivière      Conseiller  
                         Monsieur      Yvon Pelletier      Conseiller  
                         Madame      Karo Poirier      Conseillère  
                         Monsieur      Gaston Lacroix      Conseiller  
                         Monsieur      Pierre Parisien      Conseiller

Est absent :            Monsieur      Steve Lefebvre      Conseiller

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire, Monsieur Réjean Major.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

**0-1 Ouverture de la séance**

Sur la proposition de Réjean Major, maire, la présente séance est ouverte à 19 h.

**0-2 Adoption de l'ordre du jour**

M.B. 2015-10-05-227

Sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Karo Poirier, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

<b>0</b>	<b>OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE</b>
----------	---

- 0-1 Ouverture de la séance
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
  - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015
- 0-4 Période de questions
- 0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de septembre 2015

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2015
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2015
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 septembre 2015
- 100-7 Mandat à la directrice générale et secrétaire-trésorière – Vente pour défaut de paiement de taxes

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie
- 200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport du directeur des travaux publics
- 300-2 Travaux d'asphalte sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord
  - A- Autorisation de travaux supplémentaires
  - B- Autorisation de paiement à Constructions Edelweiss inc.
- 300-3 Demande de versement de la subvention accordée – PAARRM – 30 000\$ - Travaux d'asphalte sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord
- 300-4 Demande d'entretien et de déneigement du chemin de l'Auberge, portion privée
- 300-5 Ministère des Transports – Communication et information

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
  - A- Nettoyage du réseau d'égout pluvial
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
  - A- Remplacement d'une pompe à la station de pompage
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
  - A- Nettoyage du site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de septembre 2015

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

- 700-1 Travaux relatifs à l'agrandissement du Centre Quatre Saisons - Suivi
- 700-2 Organisation de la fête de l'Halloween

<b>800</b>	<b>CORRESPONDANCE</b>
------------	-----------------------

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

900-1 Protection du Lac des Trente et Un Milles

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

**Adoptée à l'unanimité**

**0-3 Adoption des procès-verbaux**

**A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015**

M.B. 2015-10-05-228

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2015, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**0-4 Période de questions**

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Plainte de voisinage
- Chemin de la Baie-des-Gagnon
- Chemin de l'Auberge
- Droits acquis

**0-5 Rapport d'activités du maire pour le mois de septembre 2015**

Le maire Réjean Major, dépose son rapport d'activités pour le mois de septembre 2015.

<b>100</b>	<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>
------------	--------------------------------

**100-1 Suivi des procès-verbaux**

**100-2 Rapport de délégation de pouvoirs**

M.B. 2015-10-05-229

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2015 au 30 septembre 2015, pour un montant total de 5352. 47 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie 2015**

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 30 septembre 2015 est déposé pour information aux membres du conseil.

**100-4 Approbation de la liste des virements de crédits**

**100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2015**

M.B. 2015-10-05-230

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de septembre 2015 pour un montant total de 87 852.36 \$, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

**Adoptée à l'unanimité**

**100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 septembre 2015**

M.B. 2015-10-05-231

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 septembre 2015 pour un montant de 143 643.04 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

**Adoptée à la majorité**

**Note au procès-verbal**

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier et le conseiller au siège numéro 5, Gaston Lacroix, enregistrent leur dissidence sur cette résolution. Monsieur Pelletier fait référence à la résolution adoptée antérieurement en ce qui concerne les frais de déplacements reliés au congrès de la FQM.

**100-7 Mandat à la directrice générale et secrétaire-trésorière – Vente pour défaut de paiement de taxes**

M.B. 2015-10-05-232

**Considérant** que la Municipalité de Bouchette peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales et ce, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

**Considérant** que certains immeubles seront mis en vente pour défaut de paiement de taxes et ce, selon la résolution portant le numéro M.B. 2015-07-07-168 adoptée lors de la séance tenue le 7 juillet 2015;

**Considérant** que ce conseil croit opportun d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à enchérir et acquérir certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes;

**En conséquence**, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Karo Poirier, il est résolu que conformément aux dispositions du Code municipal, les membres du conseil autorisent la directrice générale et secrétaire-trésorière à enchérir pour et au nom de la municipalité, certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2015 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

**Adoptée à l'unanimité**

<b>200</b>	<b>SÉCURITÉ PUBLIQUE</b>
------------	--------------------------

**200-1 Rapport d'activités du service incendie**

**Note au procès-verbal**

Le directeur du service incendie, Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de septembre 2015.

**200-2 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie**

<b>300</b>	<b>TRANSPORT ET COMMUNICATION</b>
------------	-----------------------------------

**300-1 Rapport du directeur des travaux publics**

**Note au procès-verbal**

Le directeur des travaux publics a déposé, par voie de mémo à la directrice générale, la liste des travaux en voirie exécutés durant le mois de septembre 2015 de même qu'une liste des travaux prévus pour le mois d'octobre 2015.

**300-2 Travaux d'asphalte sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord**

**A- Autorisation de travaux supplémentaires**

M.B. 2015-10-05-233

**Considérant** la résolution M.B. 2015-09-08-214 adoptée lors de la séance de conseil tenue le 8 septembre 2015;

**Considérant** que cette résolution octroyait le contrat de pavage de deux sections du chemin de la Rivière-Gatineau Nord;

**Considérant** que l'entrepreneur retenu était dans l'impossibilité d'effectuer la mise en forme du chemin avant les travaux de pavage;

**Considérant** que du matériel 0-¾ devait être ajouté sur la surface du chemin;

**Considérant** que ces travaux étaient estimés à environ 14 000\$;

**Considérant** la décision prise par la directrice générale à l'effet de procéder à ces travaux supplémentaires et ce, suite à une tournée téléphonique effectuée auprès de la plupart des élus, soit tous ceux qu'elle a pu rejoindre ;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Luc Larivière, il est résolu d'entériner la décision prise par la directrice générale à l'effet de débloquer des fonds supplémentaires afin de procéder à l'ajout de matériel à une des sections du chemin de la Rivière-Gatineau Nord. Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations » (03-600-00-000) et les crédits proviendront du surplus accumulé non affecté au 31 décembre 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

**B- Autorisation de paiement à Construction Edelweiss inc.**

Sujet reporté.

**300-3 Demande de versement de la subvention accordée – PAARRM – 30000\$ - Travaux d'asphaltage sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord**

M.B. 2015-10-05-234

**Considérant** la résolution M.B. 2014-02-02-033 adoptée lors de la séance ordinaire tenue le 2 février 2015, demandant une subvention dans le cadre du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier municipal et ce, pour les travaux de pavage sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord;

**Considérant** la subvention maximale d'un montant de 30 000\$ consentie à la municipalité de Bouchette;

**Considérant** la résolution M.B. 2015-06-01-145 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1<sup>er</sup> juin 2015 et mandatant la directrice générale pour procéder à un appel d'offres regroupé avec la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour des travaux d'asphaltage sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord;

**Considérant** la résolution M.B. 2015-09-08-214 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 8 septembre 2015 concernant l'octroi d'un contrat de pose d'asphalte sur le chemin de la Rivière-Gatineau Nord;

**Considérant** que les membres du conseil approuvent les dépenses pour les travaux exécutés sur ce chemin pour un montant subventionné de 30 000\$;

**Considérant** que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin concerné dont la gestion incombe à la municipalité;

**Considérant** que le dossier de vérification relativement à cette subvention a été constitué par la directrice générale;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale Claudia Lacroix, pour compléter la demande de versement de la subvention relative à l'amélioration du réseau routier, soit le chemin de la Rivière-Gatineau Nord, dont les travaux ont été exécutés par la firme «Construction Edelweiss inc.».

**Adoptée à l'unanimité**

**300-4 Demande d'entretien et de déneigement du chemin de l'Auberge, portion privée**

Le conseiller au siège numéro 1, Luc Larivière, annonce ce 5 octobre 2015, qu'un avis de motion est donné en vue d'adopter lors d'une prochaine séance, un règlement concernant l'entretien et le déneigement du chemin de l'Auberge, portion privée.

---

Luc Larivière  
Siège #1

**300-5 Ministère des transports – Communication et information**

Sujet non traité.

<b>400</b>	<b>HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT</b>
------------	---

**400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout**

**A- Nettoyage du réseau d'égout pluvial**

M.B. 2015-10-05-235

Sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour attribuer le contrat de nettoyage du réseau d'égout pluvial suite aux résultats de la demande de prix effectuée par l'inspecteur municipal. Il est donc résolu de retenir les services de l'entreprise « Les Entreprises Septiques L.M. » pour effectuer les travaux de nettoyage du réseau d'égout pluvial et ce, au montant de 2250\$ plus taxes. Cette dépense sera imputée au poste « Entretien réseau pluvial » (02-413-00-521).

**Adoptée à l'unanimité**

**400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc**

**A- Remplacement d'une pompe à la station de pompage**

M.B. 2015-10-05-236

**Considérant** que présentement à la station de pompage, il n'y a qu'une seule pompe fonctionnelle;

**Considérant** que la pompe #1 est en réparation depuis le bris survenu le 25 août 2015;

**Considérant** qu'il serait important d'avoir une pompe en surplus qui permettrait d'assurer le service si un autre bris survenait;

**Considérant** les recherches effectuées par l'inspecteur municipal pour l'obtention d'une nouvelle pompe;

**En conséquence**, sur la proposition Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de procéder à l'acquisition d'une pompe neuve au coût de 4954\$ plus taxes et transport et ce, auprès de « Soudure mobile Sylvain Lefebvre ». Cette dépense sera imputée au poste « Immobilisations – aqueduc » et les crédits proviendront du poste « Surplus accumulé » non affecté au 31 décembre 2014 ».

**Adoptée à l'unanimité**

**400-3 Écocentre et site des lagunes**

**A- Nettoyage du site des lagunes**

M.B. 2015-10-05-237

**Considérant** qu'un côté du site des lagunes doit être vidangé;

**Considérant** les demandes de prix que l'inspecteur municipal a effectuées auprès des entrepreneurs locaux;

**Considérant** que l'inspecteur municipal estime que trois voyages de camion 10 roues seront nécessaires pour procéder à la vidange d'un côté des lagunes;

**En conséquence**, sur la proposition de Gaston Lacroix, appuyée par Pierre Parisien, il est résolu de mandater la directrice générale pour retenir les services du plus bas soumissionnaire pour la vidange d'un côté du site des lagunes, soit la compagnie « 9019-6205 Québec inc. représentée par Roland Patry et ce, à un coût de 300\$ plus taxes par voyage. Cette dépense d'un montant de 900\$ plus taxes sera imputée au poste « Location machinerie lagunes » (02-490-00-516).

**Adoptée à l'unanimité**

**400-4 Matières résiduelles et matières recyclables**

<b>500</b>	<b>SANTÉ ET BIEN ÊTRE</b>
------------	---------------------------

<b>600</b>	<b>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</b>
------------	--

**600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

**600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de septembre 2015**

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de septembre 2015 sont déposées.

<b>700</b>	<b>LOISIRS ET CULTURE</b>
------------	---------------------------

## 700-1 Travaux relatifs à l'agrandissement du Centre Quatre Saisons - Suivi

M.B. 2015-10-05-238

**Considérant** le suivi des dépenses au 30 septembre 2015 déposé aux membres du conseil comme document de travail;

**Considérant** qu'il y a lieu de débloquer des crédits supplémentaires afin de terminer ce projet d'agrandissement du pavillon;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Luc Larivière, il est résolu de débloquer une somme supplémentaire de 60 000\$ afin de continuer les travaux d'agrandissement du Centre Quatre Saisons. Cette somme proviendra du poste « Surplus accumulé » non affecté au 31 décembre 2014.

**Adoptée à l'unanimité**

## 700-2 Organisation de la fête de l'Halloween

M.B. 2015-10-05-239

**Considérant** la tenue de la fête de l'halloween le samedi 31 octobre 2015;

**Considérant** que l'organisation de cette fête repose en grande partie sur le comité des loisirs de Bouchette;

**Considérant** qu'habituellement les pompiers volontaires sont responsables de la sécurité lors de cette fête;

**Considérant** la demande verbale d'un membre du comité des loisirs à l'effet d'obtenir la contribution des employés municipaux afin d'ériger la maison hantée;

**En conséquence**, sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Pierre parisien, il est résolu que les employés de la municipalité, employés des travaux publics et les pompiers volontaires, collaborent à l'organisation de la fête de l'halloween et ce, avec les membres du Comité des loisirs de Bouchette.

**Adoptée à l'unanimité**

800	CORRESPONDANCE
-----	----------------

## 800-1 Rallye Perce Neige 2016

M.B. 2015-10-05-240

**Considérant** la demande écrite déposée par les organisateurs du Rallye Perce Neige Maniwaki 2016;

**Considérant** que les participants à cette épreuve sportive emprunteront certaines voies de circulation dans la municipalité de Bouchette à des fins de classement;

**Considérant** que la demande consiste à permettre aux concurrents d'utiliser les voies de circulation concernées, soit la Montée Blue Sea, le chemin Carle et le chemin du Cimetière;

**Considérant** que le blocage des accès et la sécurité seront assurés par le groupe organisateur;

**Considérant** que les organisateurs s'engagent à remettre les endroits utilisés par les spectateurs dans le même état de propreté;

**En conséquence**, sur la proposition de Luc Larivière, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de permettre aux organisateurs du Rallye Perce Neige Maniwaki 2016 d'utiliser lesdites voies de circulation lors du Rallye qui se déroulera les 5 et 6 février 2016, la journée du rallye étant samedi, le 6 février 2016.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 800-2 **Bouées sur la rivière Gatineau**

**Note au procès-verbal**

Aucun coût encore cette année car aucune bouée n'a été installée sur le territoire de la municipalité de Bouchette.

#### 800-3 **Déjeuner Centraide**

**Note au procès-verbal**

Des discussions ont eu lieu afin que le déjeuner Centraide se tienne en même temps que l'activité organisée par le Comité des loisirs dans le cadre de la journée Plaisirs d'hiver.

<b>900</b>	<b>VARIA</b>
------------	--------------

#### 900-1 **Protection du Lac des Trente et Un Mille**

M.B. 2015-10-05-241

**Considérant** que le lac des Trente et Un Mille est aux prises avec la présence de myriophylle;

**Considérant** l'importance de bien protéger ce magnifique plan d'eau;

**Considérant** la nécessité de procéder à une caractérisation du lac et ce, afin de pouvoir procéder à certaines actions par la suite;

**Considérant** l'approche de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau afin de se regrouper les quatre municipalités, Bouchette, Délage, Gracefield et Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau pour la réalisation de cette caractérisation;

**Considérant** l'estimation avancée pour cette caractérisation, soit la somme de 4000\$;

**En conséquence**, sur la proposition de Pierre Parisien, appuyée par Karo Poirier, il est résolu de participer au coût de la réalisation d'une caractérisation du lac des Trente et Un Milles et ce, pour un montant maximal de 1000\$, conditionnellement à la participation des trois autres municipalités et ce, à part égale. Cette dépense sera imputée au poste « Fonds vert » (02-470-00-429).

**Adoptée à l'unanimité**

<b>1000</b>	<b>PÉRIODE DE QUESTIONS</b>
-------------	-----------------------------

Des questions sont posées concernant les sujets suivants :

- Tournoi de pêche
- Animaux
- Révision du schéma d'aménagement
- Circulation à l'halloween

<b>1100</b>	<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
-------------	---------------------------

M.B. 2015-10-05-242

Sur la proposition de Karo Poirier, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 10.

**Adoptée à l'unanimité**

---

Réjean Major  
Maire

---

Claudia Lacroix  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière